

**Cahier de préparation
DU CONSEIL CENTRAL
28 février 2015**



0.0 Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.1.1 Proposition d'ouverture

0.2 Præsidium

0.2.1 Que Delphine Labrecque assure l'animation et Claudia Cachay-Osorio le secrétariat.

0.3 Ordre du jour

0.3.1 Proposition d'adopter l'ordre du jour suivant :

0.0 Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Ordre du jour

0.4 Adoption du PV du 7 décembre

1.0 Élections par intérim

2.0 Bilans

3.0 Suivi du travail des comités et conseil

3.1 Comité à la recherche et aux affaires académiques

3.2 Comité femmes

3.3 Conseil exécutif

3.4 Comité d'information

3.5 Comité de formation

3.6 Comité du journal

3.7 Comité légal

3.8 Comité aux luttes sociales

3.9 Comité à la mobilisation

4.0 Plan d'action

5.0 Levée

0.4 Adoption du PV du 7 décembre

0.4.1 Que l'on adopte le procès-verbal du Conseil central du 7 décembre 2015.



1.0 Élections par intérim

1.1 Élection par intérim de Guillaume Briand au poste de Secrétaire à l'information.

1.2 Élection par intérim de Claudia Cachay-Osorio au poste de Secrétaire générale du Conseil central.

1.3 Élection par intérim de Gabriel Dumas sur le Comité du journal.

1.4 Élection par intérim d'Olivia Bédard-Wien sur le Comité du journal.

1.5 Élection par intérim de Marie-Ève Desroches sur le Comité du journal.

1.6 Élection par intérim de Céline Hecquet sur le Comité du journal.

1.7 Élection par intérim de Fiona Brilvicas-Pinsonnault sur le Comité à la mobilisation.

1.8 Élection par intérim de Gabriel Leblanc sur le Comité à la mobilisation.

2.0 Bilans

2.1 Que l'on tienne un tour de table des délégations membres présentes sur l'état de la mobilisation.

2.2 Que les comités et conseils de l'ASSÉ présents fassent un bilan de leurs activités.

3.0 Suivi du travail des comités et conseils

3.1 Comité à la recherche et aux affaires académiques

3.3.1 Que l'ASSÉ rembourse les factures de téléphone à Samuel-Élie Lesage.

Proposée par : Comité à la recherche et aux affaires académiques

3.3.2 Que le prochain Acadégamique du CRAA soit distribué pour fin mars et concerne un enjeu féministe.

Proposée par : Comité à la recherche et aux affaires académiques

Considérant que le CRAA a reçu un mandat de travailler sur des enjeux d'ordre pédagogique.

Considérant que le rapport Demers aborde la formation générale et l'offre des programmes d'études au collégial.

Considérant que l'ASSÉ manque d'informations sur le sujet et qu'un comité gouvernemental travaille déjà à appliquer les recommandations du rapport Demers.

Considérant que l'ASSÉ a tout à gagner à développer des revendications et un discours portant sur la pédagogie, l'offre et la qualité de l'enseignement des établissements d'éducation supérieure.



3.3.3 Que l'ASSÉ soit mandatée de rencontrer les membres du comité informel chargé d'appliquer le rapport Demers.

Que l'ASSÉ utilise les informations recueillies pour produire un rapport préliminaire à la suite de cette rencontre.

Que le CRAA produise une recherche sur l'importance et la pertinence de la formation générale au collégial, que cette recherche soit déposée pour le dernier congrès de l'année, que cette recherche s'appuie sur les principes fondateurs de l'ASSÉ, que cette recherche s'articule autour des axes suivants :

1. critique du rapport Demers,
2. recommandations de positions nouvelles concernant la pédagogie et l'offre des programmes d'études au collégial, et qui pourront être adoptées subséquemment par les membres de l'ASSÉ en Congrès.

Proposée par : Comité à la recherche et aux affaires académiques

3.3.4 Que l'ASSÉ réserve une somme de 400\$ pour la location d'une salle pour la tenue de la conférence « Un remède empoisonné : santé et austérité ».

Proposée par : Comité à la recherche et aux affaires académiques

3.2 Comité femmes

3.2.1 Que les ateliers suivants soient donnés au camp de formation féministe:

- Le neurosexisme
- Le féminisme lesbien
- Caucus sur la sexualité
- Cours d'autodéfense pour les femmes
- ABC du féminisme
- Introduction aux mouvements LGBTQ
- Le concept du genre
- Antiféminisme, masculinisme et le rôle des alliés dans notre lutte
- Les violences envers les femmes autochtones
- Comment recevoir une dénonciation d'agression sexuelle?
- Les femmes et l'itinérance
- Histoire du blackfeminism
- Panel: Le féminisme dans le milieu culturel
- Consubstantialité des rapports de pouvoir
- Femmes et éducation
- Les nouvelles technologies de reproduction
- Les politiques de contrôle de la population
- Le viol comme arme de guerre.

Proposée par : Comité femmes

3.2.2 Que le Conseil central adopte l'appel d'offre en Annexe I.

Proposée par : Comité femmes

3.3 Conseil exécutif



3.3.1 Que l'exécutif national fasse un rapport hebdomadaire sur :

- la situation nationale sur l'état de la mobilisation dans les associations,
- les coupures d'austérité,
- l'état de la mobilisation et des négociations des syndiqué-e-s.

Proposée par : SOGÉÉCOM

3.4 Comité d'information

3.4.1 Que l'on utilise 200\$ du budget du matériel d'information pour l'hébergement du site web.

Proposée par : Comité d'information

3.5 Comité de formation

3.6 Comité du journal

3.7 Comité légal

3.7.1 Proposition de plénière sur les propositions d'avis de motion en Annexe J.

Proposée par : Comité légal

3.8 Comité aux luttes sociales

3.9 Comité à la mobilisation

4.0 Levée



ANNEXE A

Candidature de Guillaume Briand au poste de Secrétaire à l'information

Chèr-e-s camarades,

je vous écris afin de déposer ma candidature au poste de Secrétaire à l'information, pour la session d'hiver 2015. C'est un poste dès plus important, malheureusement vacant depuis le début de la session et auquel j'aimerais y faire contribué mes diverses habiletés.

Pour expliquer d'où je viens, j'ai commencé à m'impliquer dans le mouvement étudiant lors de l'été 2012 en participants à quelques manifestations. J'ai apparemment eu la piquêre du mouvement étudiant, puisqu'à l'automne 2012 je participais au camp de formation de l'ASSÉ. Peu de temps après, je déposais ma candidature au poste de vice-président aux affaires externes au collège Édouard-Montpetit, alors affilié avec la FECQ. Ayant le mandat d'assister à la fois aux instances de la FECQ et à celles de l'ASSÉ, je n'ai pas eu à penser très longtemps pour comprendre le grand écart idéologique entre les deux organisations nationales. Le syndicalisme combatif, fondamentalement ancré dans L'ADN de l'ASSÉ, sa lutte pour avoir une éducation réellement accessible et non discriminatoire, la culture féministe, les débats respectueux et sur des enjeux pertinents, tous et toutes non-présent-e-s ou déficient-e-s à la FECQ, était largement plus près de mes positions personnelles. J'ai d'ailleurs pu participer à une tentative de désaffiliation de la FECQ lors de ce mandat. Mandat d'ailleurs très chargé, puisque je m'occupais aussi les tâches de secrétaire à l'information : tracts, bannières, affiches et plus grande familiarisation avec Adobe Photoshop, Illustrator et parfois GIMP furent de la partie. Sans oublier la tenu d'un site web et d'une page Facebook, de même que de l'affichage et du tractage de masse pour la manifestation du 26 avril 2013 à Longueuil, qui était à l'époque sous le thème de l'austérité (avec l'intention de contourner le règlement P6 toujours en vigueur à Montréal). Par la suite, j'ai terminé mon mandat et démissionné, voulant me concentrer sur mes études pour ma dernière session au cégep, à l'automne 2013. Je revins quand même faire un court mandat en fin de session à l'automne 2013 en tant que Secrétaire aux affaires politiques, afin de donner un coup de main à l'exécutif, alors surchargé et préparer l'exécutif au nouveau référendum de désaffiliation, qu'ils gagnèrent cette fois-ci, à l'hiver 2014. N'étant plus aux études avant l'automne 2014, où je rentrais à l'UQAM en philosophie, j'ai commencé à m'impliquer au Front d'action socialiste (FAS) où j'ai eu la tâche de faire quelques tracts plus complexes, me motivant à me familiariser davantage avec Adobe InDesign. J'ai pu aussi travailler sur d'autres aspects graphiques du FAS, tels que pour certains événements Facebook de celui-ci.

Tout cela pour dire que cette dernière implication a ravivé la flamme du militantisme en moi et que je cherche de nouveau à m'impliquer davantage. Tout spécialement dans le mouvement étudiant. Ce serait un grand honneur pour moi de pouvoir m'impliquer à l'ASSÉ et de pouvoir participer à ce mouvement maintenant fort de près de 80 000 membres. Pour moi, une association nationale forte passe énormément par du matériel d'information pertinent et de qualité et je salue d'ailleurs le travail actuel



fait par le comité information actuel, que j'aimerais appuyé en m'impliquant au sein de l'exécutif. La lutte contre l'austérité ne sera pas facile, le combat devra s'intensifier et nous aurons besoin d'une forte mobilisation et de personnes prêtes à y consacrer du temps. J'aimerais y consacrer du mien, en espérant recevoir votre confiance.

Solidarité

Guillaume Briand



ANNEXE B

Candidature de Claudia Cachay-Osorio au poste de Secrétaire générale du Conseil central

Camarades,

Dans la conjoncture actuelle, la formation d'un front social et combatif contre l'austérité ne peut se faire sans une bonne coordination nationale. Avec cet objectif, le Conseil central est très pertinent, car il permet aux associations membres de mieux suivre le travail de l'équipe nationale et d'adapter le plan d'action du Congrès à l'ensemble des réalités locales.

C'est donc avec motivation que je vous fais parvenir ma candidature au second poste de Secrétaire générale du Conseil central. Cette instance prévoit maintenant deux postes de secrétaires et je souhaite combler celui actuellement vacant. J'espère également pouvoir prêter main forte au comité du journal et au comité à l'information étant donné leur faible nombre de membres.

Mon expérience militante a débuté l'an passé au sein du comité femmes de Maisonneuve. À la session d'hiver, j'ai été élue sur l'exécutif de la SOGÉÉCOM au poste d'adjointe à la coordination. J'ai assumé le poste de déléguée à la coordination cette année. Cependant, pour des raisons personnelles, j'ai arrêté temporairement les études à temps plein et je ne suis plus exécutante de la SOGÉÉCOM. Je suis présentement étudiante à temps partiel à Cégep à distance, ce qui me laisse plus de temps et un horaire flexible.

N'hésitez pas à me contacter via courriel pour toute question ou pour m'inviter dans vos instances.

Solidairement,

Claudia Cachay-Osorio
Membre de l'AGECR



ANNEXE C
Candidature de Gabriel Dumas sur le Comité du journal

Salutations camarades,

Je désire déposer ma candidature au comité journal de l'ASSÉ. Je m'implique depuis fort longtemps au sein du mouvement étudiant et désire aujourd'hui apporter ma contribution au mouvement de lutte à l'austérité. À cet effet, je crois que l'Ultimatum est un outil central de mobilisation et qu'il est donc essentiel d'y investir nos énergies.

Bien que ne possédant aucune (ou presque) qualification en graphisme et en mise en page, j'ai des aptitudes à la rédaction, à la correction et à la lecture critique d'articles.

Solidairement,

Gabriel Dumas
Étudiant en sociologie, UQAM



ANNEXE D
Candidature d'Olivia Bédard-Wien sur le Comité du journal

Bonjour,

J'aimerais soumettre ma candidature au comité journal de l'ASSÉ, conjointe à celles de Céline Hequet, Marie-Ève Desroches et Gabriel Dumas. Je veux m'impliquer dans la lutte contre l'austérité, et je pense que cela peut et doit passer par le journal. Il est tellement important pour un mouvement d'être informé de tout ce qui se fait au nom de ce mouvement. Le journal devrait avoir une importance primordiale, et je pense être capable, en donnant temps et encre, de lui donner cette place dans le mouvement. Comment pouvons-nous même songer à lutter en groupe si l'on ne sait pas ce que notre groupe veut? Il est également important qu'en plus de faire circuler l'information, le journal soit la référence pour comprendre le mouvement et ses enjeux. En postulant, je m'engage à tenter d'atteindre ces objectifs. La lutte passe par l'information, par l'écriture. J'étudie présentement en littérature, et j'ai déjà mis sur pied un journal étudiant. Je connais donc les bases du journalisme. Faire ce journal sera pour moi une façon de découvrir l'écriture de combat. Merci de me donner cette chance,

Olivia Bédard-Wien



ANNEXE E
Candidature de Marie-Ève Desroches sur le Comité du journal

Bonjour,

Je souhaite annoncer ma candidature pour le comité journal. Je vois l'Ultimatum comme un outil permettant notamment la diffusion de l'information et de réflexions sur les luttes ce qui en fait un matériel clé pour la mobilisation sur les campus. Comme la prochaine année sera cruciale dans la construction et la consolidation d'un mouvement social pour lutter contre l'austérité, la constitution d'un comité journal fort s'avère nécessaire.

Depuis les derniers mois, de nombreux débats sur l'état de la situation et les stratégies à entreprendre prennent place sur le web, mais également dans des publications issues de collectifs de diverses tendances politiques. Pour moi, l'Ultimatum représente une tribune pour et par les étudiant.e.s qui se mobilisent dans leurs milieux. Je désire rapprocher le journal des étudiant.e.s des cégeps et universités afin qu'ils et elles s'y retrouvent et voient une pertinence à s'impliquer dans les débats et réflexions concernant les luttes étudiantes.

Depuis deux ans, je m'implique en marge de mon association facultaire et nationale puisque je suis finissante à la maîtrise en études urbaines à l'UQÀM et donc membre de l'AÉESG pour ainsi dire membre de la FEUQ. À travers mes expériences militantes à Sherbrooke et à Montréal, j'ai participé à la rédaction, la coordination et la correction de textes, revues, zines et tracts notamment pour le comité des arrêté.e.s de Sherbrooke et le Front d'action socialiste (FAS). J'ai écrit un article sur le féminisme à Sherbrooke pour la revue de 2012. Mon élection au comité journal serait ma première implication formelle à l'ASSÉ.

Marie-Ève Desroches, militante de l'ADECSEUR (Association des étudiants et étudiantes de cycles supérieurs en études urbaines)



ANNEXE F
Candidature de Céline Hecquet sur le Comité du journal

Bonjour,

j'aimerais poser ma candidature pour le comité journal de l'ASSÉ, en équipe avec Olivia Bédard-Wien, Marie-Ève Desroches et Gabriel Dumas.

Comme ces deux derniers, je suis membre du Front d'Action Socialiste. Loin de moi l'idée de vouloir venir imposer notre agenda caché à l'Ultimatum ; c'est bien au contraire suite à des débats internes que j'ai décidé d'investir mon syndicat étudiant afin de mener une lutte réellement démocratique à l'austérité. Le FAS reste un groupe affinitaire, il ne représente personne. Nous nous présentons ensemble car nous nous connaissons personnellement, nous avons, justement, des *affinités* et nous aimons travailler ensemble. Mais l'ASSÉ reste la base démocratique sur laquelle nous appuyer. Elle représente des milliers de membres partout à travers le Québec et a largement démontré ses capacités de mobilisation et de combat en 2012. Je reste très attachée à mon organisation et souhaite apporter aujourd'hui un peu d'eau au moulin.

Ayant assisté à quelques réunions de comités de mobilisation, je trouve qu'il est très difficile de se saisir du mouvement à l'heure actuelle. L'information circule mal au sujet de qui pourra potentiellement tomber en grève et quand, ce qui rend plus ardue l'élaboration d'un plan d'action cohérent. J'aimerais que l'Ultimatum puisse servir de vecteur d'information, que les gens *aillent le chercher* parce qu'elles en ont besoin et qu'elles y apprendront des choses – si, bien sûr, c'est le mandat que me donne le Congrès. Vouloir s'organiser sur des bases démocratiques, c'est également accepter de faire les choses décidées par la majorité, même si elles ne nous semblent personnellement pas les plus judicieuses ou les plus utiles.

J'ai choisi le comité journal en particulier car j'ai une facilité pour l'écriture et j'aime, étrangement, réviser des textes. J'ai également déjà contribué à la rédaction de quelques articles en 2011-2012. De plus, je crois que notre équipe présente une belle diversité, mixte, allant de la cégepienne au *has been* (desolée Gabriel). Nous nous sommes déjà réuni-e-s et nous sommes motivé-e-s. Nous avons même commencé à monter une liste réunissant près d'une dizaine de collaborateurs et de collaboratrices, autant pour la rédaction, la correction, le montage que la recherche d'autres collaborateurs et collaboratrices (c'est ce qu'on appelle une métacolaboratrice).

J'espère donc pouvoir entrer en mandat dès les élections du 22 février prochain afin de venir donner un coup de main à la personne restée seule sur le comité et redonner un peu de *glamour* à l'Ultimatum pour les prochaines parutions.

Solidairement,
Céline Hequet



ANNEXE G

Candidature de Fiona Brilvic-Pinsonnault sur le Comité à la mobilisation

Bonjour à toutes et à tous,

Par cette lettre, je souhaiterais vous signaler mon intérêt à m'impliquer au sein du comité de mobilisation de l'ASSÉ. Je suis présentement étudiante libre à l'université du Québec à Montréal, et donc, membre d'aucune association étudiante. Mon implication au sein des associations étudiantes s'est fait depuis mon entrée au Cégep Marie-Victorin à la session d'automne 2012. J'y ai occupé le poste de coordonnatrice à la vie étudiante durant l'année scolaire 2013-2014 et j'y ai aussi occupé le poste de coordonnatrice aux affaires externes durant la session d'automne 2014. Malgré le fait que j'ai bien aimé mon expérience d'implication sur le comité exécutif, son aspect froid et bureaucratique m'a orienté vers le comité mobilisation. Me voyant présentement, sans associations étudiantes, je trouve que le moment serait bien choisi pour moi de m'impliquer plus activement sur le plan national. La situation actuelle (je veux dire par cela, cette situation horrible d'austérité) nécessite, en mon humble avis, beaucoup de mobilisation en régions. Ayant en ma disposition deux éléments pertinents : beaucoup de temps libre et de motivation! Je suis dans la mesure de mettre en oeuvre cette motivation en me rendant dans ces lointaines et moins lointaines régions afin d'offrir mon aide en tant que mobilisatrice. N'hésitez pas à venir me poser vos questions ou tout simplement me faire la conversation.

Solidairement,

Fiona Brilvic-Pinsonnault



ANNEXE H
Candidature de Gabriel Leblanc sur le Comité à la mobilisation

Camarades,

Par la présente, j'affiche ma volonté d'intégrer l'équipe du Comité Mobilisation de l'ASSÉ. Nous connaissons toutes et tous le contexte socio-politique actuel, et il ne fait nul doute que l'heure est à la mobilisation et à l'action citoyenne, et par le fait même étudiante. Dans les délais les plus brefs, le front doit s'agrandir, et la riposte s'orchestrer. C'est suivant cette logique que je souhaite apporter ma contribution. De plus, pour que notre lutte soit effective, il est essentiel que ce front s'élève dans toutes les régions de la province et que la grogne populaire se fasse entendre de partout. Actuellement, j'occupe plusieurs fonctions militantes dans la Ville de Québec, ainsi que quelques postes au sein d'associations étudiantes, et ma présente candidature, sans aspirer à trop, s'inscrit justement dans cette volonté d'étendre la mobilisation de l'ASSÉ vers un horizon qui reste encore à être mobiliser davantage.

Au niveau de l'implication, j'occupe les fonctions de délégué externe aux affaires politiques à l'ABEILL, de coordonnateur aux affaires politiques du RAFaL, en plus d'être un membre actif du Comité Printemps 2015 à Québec. Je m'implique notamment dans des comités environnementaux à l'Université Laval.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous laisser aller durant la période de question. En attendant, bon congrès à vous.

Solidairement,

Gabriel Leblanc



ANNEXE I
Appel d'offre – Conception d'un site web

X janvier 2015

Tél: (514) 390-0110 • Fax: (514) 390-8415 • Web: <http://www.asse-solidarite.qc.ca/>

2065 rue Parthenais, local 298 Montréal (QC), H2K 3T1

L'association pour une solidarité syndicale étudiante est à la recherche d'une personne pour remplir un contrat de graphisme. L'ASSÉ est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires. Elle milite depuis sa création pour l'accessibilité à un système d'éducation gratuit, public et de qualité. Elle défend également un féminisme combatif visant l'abolition du système patriarcal, ainsi que toutes formes d'oppression et de discrimination.

Descriptif

Nous sommes à la recherche d'une femme pour concevoir le site web du comité femmes de l'ASSÉ dans le but d'offrir une meilleure visibilité et davantage de ressources pour les féministes au sein du mouvement étudiant. Ce projet est motivé par la volonté des associations étudiantes de voir le féminisme prendre davantage de place au sein de l'ASSÉ. Le site doit pouvoir être mis à jour par les élues sur le comité femmes.

Architecture du site

Accueil

(Calendrier des évènements; Newsfeed facebook; Nouvelles publications sur le site)

Comité femmes de l'ASSÉ

- Historique
- Mandats
- Cahier des positions et PV des instances

Créer un comité femmes?

- Pourquoi?
- Comment?

Campagne en cours

Matériels de mobilisation



- Austérité
- Sale pub sexiste
- Langage de la domination
- Hausse des frais de scolarité
- Textes de réflexion, etc.

Ressources socio-communautaires pour les étudiantes

Prérequis

Les prérequis pour soumettre une offre sont les suivants :

- Compétences en graphisme et conception web;
- Être une femme;
- Connaissance du mouvement étudiant;
- Connaissance du féminisme;
- Capacité d'adaptation, d'organisation du travail, sens de l'initiative;
- Aptitude à travailler en équipe;
- Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre.

Date d'ouverture

Veillez envoyer votre offre et votre portfolio ainsi qu'une brève lettre de présentation avant le X.

Par courrier : 2065, rue Parthenais, local 383, Montréal (Québec), H2K 3T1

Par courriel : embauche@asse-solidarite.qc.ca

Téléphone : (514) 390-0110

Pour plus d'information : www.asse-solidarite.qc.ca



ANNEXE J
Avis de motion du Comité légal

1. Création d'une cotisation pour le fonds des arrêté-e-s

Considérant le nombre considérable d'arrestations lors de la grève étudiante de 2012;

Considérant l'importance de combattre la judiciarisation des luttes sociales et politiques;

Considérant l'impact que peut avoir une arrestation sur la vie et le bien-être d'une personne;

Considérant les luttes présentes et à venir qui seront soumises à la même judiciarisation;

Considérant les frais importants associés à la défense légale;

Considérant les principes du fonds des arrêtés qui soutiennent que personne ne devrait plaider coupable en raison de manque de ressources financières;

Il est proposé

Que l'ASSÉ crée une cotisation de 0,25\$ par membre par année pour le fonds des arrêté-e-s.

2. Modification du mandat du comité légal

Principes :

Le fonds est solidaire avec toutes les personnes arrêtées dans le cadre de manifestations et d'actions en accord avec les principes et les revendications de l'ASSÉ, peu importe leur rôle dans l'organisation ou leur position politique.

Le fonds considère que tous les militants et toutes les militantes arrêté-e-s dans le cadre de ces contestations ont droit à un soutien logistique, humain et financier. Le comité considère que personne ne devrait être contraint ou contrainte à plaider coupable en raison d'un manque d'argent et il tente de répondre aux besoins de toutes les personnes arrêtées.

Critères :

Le fonds est principalement destiné aux personnes arrêtées durant des manifestations et actions en accord avec les principes et les revendications de l'ASSÉ et qui ont établi un contact avec le comité légal de l'ASSÉ.

Les ressources financières seront allouées aux personnes arrêtées en fonction des priorités suivantes :

1. À celles faisant face à des accusations criminelles, en particulier celles qui engendrent un risque considérable d'emprisonnement;
2. À celles ciblées pour leur rôle dans l'organisation politique;
3. À celles faisant face à des accusations pénales (e.g. contraventions, arrestations de masse).



Pour toutes les demandes, le comité peut prendre en considération ces critères dans l'évaluation de la demande:

- Les autres ressources (aide juridique, associations locales, etc.) auxquelles les personnes arrêtées ont accès
- Les risques pour les individus ciblés
- Les impacts sur la vie des individus ciblés
- Le profilage politique
- L'équité
- L'impact de la décision sur les luttes en cours
- Des considérations autres

Frais couverts

Cette liste s'applique aux personnes qui se représentent de manière autonome et aux personnes représentées par avocate ou avocat.

1. Transport au lieu du jugement;
2. Frais juridiques (transcriptions, etc.);
3. Cautions;
4. Frais logistiques;
5. Demandes d'accès à l'information;
6. Frais des avocats et des avocates (une entente préalable avec le Comité légal est nécessaire);
7. Autres dépenses liées à la défense.

En cas d'urgence seulement, un prêt peut être accordé à une personne arrêtée pour éviter qu'elle ne subisse des conséquences graves liées à sa judiciarisation.

Conflit d'intérêts :

Les avocates et les avocats ne peuvent être élu-e-s au comité légal. Les membres du comité doivent déclarer aux autres membres du comité tout conflit d'intérêt ou apparence de conflit d'intérêt lié à une prise de décision. Les membres du comité doivent se retirer des prises de décision dans les cas où ils et elles sont en conflit d'intérêt réel ou apparent. Le comité légal agit de façon autonome, mais est redevable en tout temps au congrès de l'ASSÉ.

Le comité approuve les règles édictées ci-dessus et veille à leur mise en application. Il doit recevoir et statuer sur les demandes de financement de défense légale. Il est aussi habilité à rembourser les dépenses accumulées, sur présentation de reçus seulement.



Mandat actuel	Mandat proposé	Nature ou raison du changement
<p>Principes :</p> <p>Le fonds est solidaire avec toutes les personnes arrêtées dans le cadre de manifestations et de luttes étudiantes, peu importe leur rôle dans l'organisation des manifestations ou leur position politique.</p> <p>Le fonds considère que tous militants et toutes militantes arrêté-e-s dans le cadre de la contestation étudiante ont droit à un soutien logistique, humain et financier. Le comité considère que personne ne devrait être obligé de plaider coupable à cause d'un manque d'argent et il tente de répondre aux besoins de toutes et tous les arrêté-e-s.</p>	<p>Principes :</p> <p>Le fonds est solidaire avec toutes les personnes arrêtées dans le cadre de manifestations et d'actions en accord avec les principes et les revendications de l'ASSÉ, peu importe leur rôle dans l'organisation ou leur position politique.</p> <p>Le fonds considère que tous les militants et toutes les militantes arrêté-e-s dans le cadre de ces contestations ont droit à un soutien logistique, humain et financier. Le comité considère que personne ne devrait être contraint ou contrainte à plaider coupable en raison d'un manque d'argent et il tente de répondre aux besoins de toutes les personnes arrêtées</p>	<p>Élargissement du mandat à toutes les luttes en accord avec les principes et revendications de l'ASSÉ</p> <p>Modification de style</p> <p>Modification de style</p> <p>Modification de style</p> <p>Modification de style</p>
<p>Critères :</p> <p>Le fonds est principalement destiné aux personnes arrêtées durant des manifestations étudiantes et qui ont établi un contact avec le comité légal de l'ASSÉ selon les critères ci-dessous.</p>	<p>Critères :</p> <p>Le fonds est principalement destiné aux personnes arrêtées durant des manifestations et actions en accord avec les principes et les revendications de l'ASSÉ et qui ont établi un contact avec le comité légal de l'ASSÉ.</p>	<p>Élargissement du mandat à toutes les luttes en accord avec les principes et revendications de l'ASSÉ</p>
<p>L'argent sera donné prioritairement et selon l'ordre suivant :</p> <p>1. À celles et ceux faisant face à des accusations criminelles pouvant conduire à un emprisonnement;</p> <p>2. À celles et ceux n'ayant pas accès à d'autres sources de financement (aide juridique, associations locales, etc.);</p> <p>3. Aux militants et aux militantes ciblé-e-s pour leur rôle dans l'organisation politique.</p>	<p>Les ressources financières seront allouées aux personnes arrêtées en fonction des priorités suivantes :</p> <p>1. À celles faisant face à des accusations criminelles, en particulier celles qui engendrent un risque considérable d'emprisonnement;</p> <p>2. À celles ciblées pour leur rôle dans l'organisation politique;</p> <p>3. À celles faisant face à des accusations pénales (e.g. contraventions, arrestations de masse).</p> <p>Pour toutes les demandes, le comité peut prendre en considération ces critères dans l'évaluation de la demande:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les autres ressources (aide juridique, associations locales, etc.) auxquelles les personnes arrêtées ont accès - Les risques pour les individus ciblés 	<p>Modification du style</p> <p>Modification du style</p> <p>Modification du style</p> <p>Ajout suite à la prolifération des arrestations de masse</p> <p>Ajout pour refléter les pratiques du comité et pour augmenter la transparence vis-à-vis les membres de l'ASSÉ</p>



	<ul style="list-style-type: none"> - Les impacts sur la vie des individus ciblés - Le profilage politique - L'équité - L'impact de la décision sur les luttes en cours - Des considérations autres 	
<p>Frais couverts :</p> <p>1. Transport au lieu du jugement; 2. Frais juridiques (transcriptions, etc.); 3. Cautions; 4. Frais logistiques; 5. Demandes d'accès à l'information; 6. Frais des avocats et des avocates (une entente préalable avec le Comité légal est nécessaire); 7. Autres dépenses liées aux coûts légaux.</p>	<p>Frais couverts</p> <p>Cette liste s'applique aux personnes qui se représentent de manière autonome et aux personnes représentées par avocate ou avocat.</p> <p>1. Transport au lieu du jugement; 2. Frais juridiques (transcriptions, etc.); 3. Cautions; 4. Frais logistiques; 5. Demandes d'accès à l'information; 6. Frais des avocats et des avocates (une entente préalable avec le Comité légal est nécessaire); 7. Autres dépenses liées à la défense.</p> <p>En cas d'urgence seulement, un prêt peut être accordé à une personne arrêtée pour éviter qu'elle ne subisse des conséquences graves liées à sa judiciarisation.</p>	<p>Ajout pour éviter la discrimination et inciter les personnes qui se représentent de manière autonome à faire appel au fond des arrêté-e-s.</p> <p>Modification du style</p> <p>Ajout pour prévenir de pareilles situations. Explication en congrès.</p>
<p>Conflit d'intérêts :</p> <p>Les accusé-e-s, les avocats et les avocates ne peuvent être élu-e-s au comité légal.</p> <p>Les membres du comité doivent se retirer des réunions dans les cas où ils et elles pourraient avoir un conflit d'intérêts d'un autre type. Le comité ad hoc légal agit de façon autonome, mais est redevable en tout temps au congrès de l'ASSÉ.</p> <p>Le comité approuve les règles édictées ci-dessus et veille à leur mise en application. Il doit recevoir et statuer sur les demandes de financement de défense légale. Il est aussi habilité à rembourser les dépenses accumulées, sur présentation de reçus seulement.</p>	<p>Conflit d'intérêts :</p> <p>Les avocates et les avocats ne peuvent être élu-e-s au comité légal.</p> <p>Les membres du comité doivent déclarer aux autres membres du comité tout conflit d'intérêt ou apparence de conflit d'intérêt lié à une prise de décision. Les membres du comité doivent se retirer des prises de décision dans les cas où ils et elles sont en conflit d'intérêt réel ou apparent. Le comité légal agit de façon autonome, mais est redevable en tout temps au congrès de l'ASSÉ.</p> <p>Le comité approuve les règles édictées ci-dessus et veille à leur mise en application. Il doit recevoir et statuer sur les demandes de financement de défense légale. Il est aussi habilité à rembourser les dépenses accumulées, sur présentation de reçus seulement.</p>	<p>Retrait pour refléter la réalité du comité légal.</p> <p>Ajout pour rendre plus claire la procédure en cas de conflit d'intérêt.</p>